

# Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

## Juin 2020

Sujets traités dans cette édition :

- **Concours du Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19**
- **Dernières nouvelles du concours 2020 du Fonds d'innovation**
- **Examen du Fonds collège-industrie pour l'innovation**
- **Mise à jour du Fonds d'exploitation des infrastructures**
- **Lancement de la campagne vidéo *La recherche en temps de pandémie* (#GoLaRecherche)**
- **Annonces de financement public**
- **Navigateur d'installations de recherche**

### **Concours du Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19**

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est heureuse d'annoncer le lancement du [Concours du Fonds des occasions exceptionnelles - COVID-19](#).

Ce faisant, la FCI vise à pourvoir aux besoins urgents en équipement afin de mener les recherches en cours liées à la COVID-19. Le concours du Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19 est ouvert aux propositions provenant de toutes les disciplines. Les projets soumis dans le cadre de ce concours doivent présenter un argumentaire démontrant clairement que la part du projet reposant sur l'infrastructure demandée est un élément indispensable à la réalisation de la recherche en cours liée à la COVID-19.

La FCI investira jusqu'à 25 millions de dollars dans ce concours. À titre exceptionnel par rapport à ses autres concours, elle couvrira jusqu'à 100 pour cent des coûts admissibles de chacun des projets.

L'échéance pour soumettre des propositions est le 6 juillet 2020, à 23 h 59 HAE.

Pour toute question, veuillez écrire à [FOE-COVID19@innovation.ca](mailto:FOE-COVID19@innovation.ca).

# Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

## **Dernières nouvelles du concours 2020 du Fonds d'innovation**

Le processus d'évaluation du Concours 2020 du Fonds d'innovation se poursuit tel que prévu. Toutefois, comme la *Mise à jour de la FCI* du 26 mars 2020 l'avait précisé, la FCI a modifié le format des rencontres des comités d'experts afin de tenir des visioconférences, renonçant ainsi aux rencontres en personne avec les responsables de projets et les représentants des établissements.

Compte tenu du fait que d'éventuelles restrictions causées par la pandémie concernant les déplacements et les grands rassemblements pourraient durer encore cette année, le format des rencontres du comité d'évaluation multidisciplinaire (la deuxième étape du processus d'évaluation au mérite) se tiendra également par visioconférence et non en personne.

La révision de ce format entraînera des modifications au processus suivi par le comité d'évaluation multidisciplinaire. Le principal changement réside dans la simplification de la méthode d'évaluation. En effet, seules les propositions qui atteindront un certain niveau d'excellence attribué au stade du comité d'experts, passeront au stade du comité d'évaluation multidisciplinaire. Comme toujours, la FCI s'engage à veiller à ce que le processus d'évaluation au mérite reste rigoureux et équitable.

## **Examen du Fonds collège-industrie pour l'innovation**

La FCI a retenu les services de Goss Gilroy Inc., une entreprise indépendante d'experts-conseils, afin d'entreprendre l'examen du Fonds collège-industrie pour l'innovation. Celui-ci porte sur la conception et la pertinence continue du fonds, y compris ses lacunes et obstacles éventuels.

Dans le cadre de cet examen, l'entreprise d'experts-conseils communiquera avec les agents de liaison des collèges et diverses parties prenantes pour obtenir leurs commentaires. Elle réalisera également des sondages auprès des collèges pour obtenir leur rétroaction. Dans cette optique, vous êtes priés d'aviser les chercheurs de votre établissement qu'ils pourraient recevoir une invitation de Goss Gilroy Inc. à participer volontairement au sondage au cours des prochaines semaines et de les encourager à le faire.

Cette évaluation est distincte des autres activités récentes de collecte de données de la FCI et n'a pas de lien avec le concours du Fonds collège-industrie pour l'innovation 2020 en cours.

# Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

## Mise à jour du Fonds d'exploitation des infrastructures

### ***Modifications apportées au versement des contributions du Fonds d'exploitation des infrastructures***

La FCI a apporté des modifications aux versements des contributions du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) aux établissements. Le changement permettra à la FCI d'effectuer des versements de manière plus prévisible et ainsi, d'être davantage en phase avec le financement annuel qui lui est alloué par le gouvernement du Canada.

### ***Calcul du versement des contributions du Fonds d'exploitation des infrastructures***

Chaque année, en avril, la FCI effectuera un versement aux établissements en fonction de la date à laquelle le Fonds a été rendu disponible (c'est-à-dire, la date à laquelle la contribution a été finalisée pour l'infrastructure concernée).

En avril 2021, la FCI effectuera un versement à certains établissements concernés pour toute somme inutilisée de l'enveloppe du Fonds d'exploitation des infrastructures attribuée avant le 1er avril 2016. Ceux-ci recevront d'ici à mars 2021, une lettre les avisant du montant qui leur sera versé, calculs à l'appui.

D'ici à avril 2024, la FCI effectuera la transition du versement des contributions aux établissements au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures deux ans après la finalisation de la contribution de l'infrastructure concernée. Les établissements sont toujours invités à répartir l'enveloppe de ce fonds en fonction des besoins réels d'exploitation et de maintenance. Cependant, ils ne sont pas tenus d'affecter la totalité du montant au projet auquel il a été initialement attribué. Cette mesure donne aux établissements une marge de manœuvre pour soutenir des projets ayant une portée et des besoins différents tout en assurant la reddition de comptes.

La transition est planifiée comme suit :

Date des versements	Versement au titre du FEI associé à l'infrastructure dont la date de finalisation de la contribution est antérieure au
Avril 2021	1 <sup>er</sup> avril 2016
Avril 2022	1 <sup>er</sup> avril 2018
Avril 2023	1 <sup>er</sup> avril 2020
Avril 2024	1 <sup>er</sup> avril 2022
Avril 2025	1 <sup>er</sup> avril 2023

# Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

## ***Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures***

La FCI n'a apporté aucune modification aux obligations relatives aux rapports à produire pour le Fonds d'exploitation des infrastructures. La date de soumission du rapport annuel pour ce fonds demeure le 15 juin de chaque année (cette année, l'échéance est automatiquement reportée de trois mois en raison de la pandémie de la COVID-19). Il est important de noter que la FCI n'exige pas que la totalité de l'enveloppe du Fonds d'exploitation des infrastructures soit dépensée au cours de l'exercice financier où celle-ci a été versée. Cependant, ces montants devraient être utilisés au cours des années subséquentes. La FCI surveillera chacune des dépenses de l'établissement au titre de ce fonds (telles qu'elles sont indiquées dans le rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures) en les rapprochant de la contribution qu'elle aura versée. Elle effectuera également un suivi auprès de chaque établissement en cas de doute.

En soumettant leur rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures, les établissements pourront, par la même occasion, demander un montant supplémentaire si celui versé en avril ne suffit pas à couvrir les besoins annuels.

## ***Questions***

La FCI mettra bientôt à jour sa page Web du Fonds d'exploitation des infrastructures et ajoutera une section à la page « Foire aux questions » de son site Web traitant spécifiquement des modifications apportées au versement des contributions de ce fonds. Veuillez communiquer avec le chargé de programmes de la FCI assigné à votre établissement pour toute question, préoccupation, ou pour formuler des commentaires.

## ***Lancement de la campagne vidéo *La recherche en temps de pandémie* (#GoLaRecherche)***

Il y a peu, la FCI a lancé une campagne sur les médias sociaux intitulée *La recherche en temps de pandémie* (#GoLaRecherche). En collaboration avec des établissements financés par la FCI, elle a produit de courtes capsules vidéo filmées par des chercheurs. Ces vidéos ont comme objectif de mieux faire connaître les expertises en recherche qui se déploient dans les laboratoires financés par la FCI partout aux pays ; ces expertises qui nous soutiennent tous en cette période de pandémie.

Des établissements ont d'ores et déjà accepté avec enthousiasme de participer à cette campagne. Les premières vidéos sont diffusées sur la [chaîne YouTube](#) de la FCI et promues sur [Twitter](#) au moyen du mot-clic #GoLaRecherche.

La FCI invite tous les établissements de recherche qu'elle finance à prendre part à cette initiative et à inviter des chercheurs qui travaillent avec de l'équipement ou dans un laboratoire financés par la FCI et qui pourraient parler des travaux qu'ils mènent, à communiquer avec les [servicescreatifs@innovation.ca](mailto:servicescreatifs@innovation.ca) pour obtenir des précisions.

# Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

## **Annonce de financement public**

Toutes les communications du gouvernement du Canada, y compris les messages sur les médias sociaux, continuent de traiter presque uniquement des mises à jour liées à la COVID-19, des ressources et du soutien offerts à la population canadienne. C'est pourquoi toutes les décisions de financement de la FCI qui demeurent en suspens telles que celles du Concours du Fonds des initiatives scientifiques majeures de novembre 2019 et celles du Fonds des leaders John-R.-Evans de mars 2020, ne peuvent toujours pas être divulguées. La FCI tient actuellement des discussions avec ses collègues du gouvernement afin de déterminer quelle stratégie adopter en ce qui concerne les annonces nationales et vous serez mis au courant des prochains développements dès que possible. Entre-temps, si vous avez des questions, veuillez contacter la coordonnatrice des événements spéciaux de la FCI, [Cynthia Beaudin](#).

## **Navigateur d'installations de recherche**

### ***Franchissement du cap des 700 installations pour le Navigateur***

Le [Navigateur d'installations de recherche de la FCI](#) est le répertoire des laboratoires financés par des fonds publics partout au Canada, qui sont disposés à établir des liens de collaboration avec d'autres secteurs. Il a récemment franchi le cap des 700 installations inscrites. La FCI tient à remercier tous les établissements et les chercheuses et chercheurs qui, en soumettant le profil de leur installation, ont contribué à faire du Navigateur une ressource clé pour mettre en contact les entreprises, le gouvernement ainsi que les universités et ce, afin de stimuler l'innovation au Canada.

### ***Critères d'admissibilité au Navigateur pour les installations de recherche***

L'intérêt croissant pour le Navigateur a incité la FCI à publier des [critères d'admissibilité plus détaillés](#) pour la soumission du profil d'une installation de recherche. Veuillez communiquer avec notre équipe à l'adresse [navigateur@innovation.ca](mailto:navigateur@innovation.ca) pour vérifier l'admissibilité d'une installation de recherche, ou encore créer ou mettre à jour un profil.